



RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00460

Numéro SIREN : 814 574 984

Nom ou dénomination : C.G.R. AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2017 sous le numéro de dépôt 1307

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 14			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 867		5 867		5 867	
	Autres créances	1 173		1 173		1 173	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	29 684		29 684		29 684	
	Charges constatées d'avance (3)	3 784		3 784		3 784	
	Total III	40 508		40 508		40 508	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	40 508		40 508		40 508	

Copie certifiée conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	22 285		22 285	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	23 285		23 285	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	52		52	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 028		7 028	
	Dettes fiscales et sociales	4 643		4 643	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	5 500		5 500	
	Total IV	17 223		17 223	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	40 508		40 508	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

17 223

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 14			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	39 909		39 909		39 909	
Chiffre d'affaires NET	39 909		39 909		39 909	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			39 909		39 909	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 201		16 201	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			16 201		16 201	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 708		23 708	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	14		
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 708		23 708	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 423		1 423	
Total des produits (I+III+V+VII)	39 909		39 909	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 624		17 624	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	22 285		22 285	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 06/11/2015 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le premier exercice comptable est de 14 mois, du 01-11-2015 au 31-12-2016.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 06/11/2015 au 31/12/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 827
Total	3 827

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 028
Dettes fiscales et sociales	65
Total	7 094

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 784
Total	3 784
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	5 500
Total	5 500

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

RECU LE
18 MAI 2017

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000 euros
Siège social : Immeuble le Caméléon
Parc Comitec
1, rue Champollion
18000 BOURGES

RCS BOURGES 814 574 984

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 5 MAI 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22 285,08 euros de la manière suivante :

A la réserve légale, la somme de 100,00 euros
Afin de la porter à hauteur de 10 % du capital social,

A titre de dividendes, la somme de 12 000,00 euros

Le solde, soit 10 185,08 euros au compte "Autres réserves".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont de 11 285,08 euros.

Le dividende unitaire est de 120 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Conformément aux dispositions de la loi de finances de 2008, les prélèvements sociaux sur les dividendes servis aux personnes physiques seront payés à la source par la Société.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2013, les dividendes servis aux personnes physiques seront assujettis à un prélèvement obligatoire non libératoire au taux de 21 %, sauf en cas de dispense.

Rappel des dividendes distribués

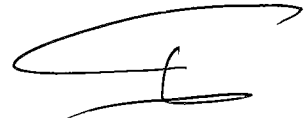
L'Assemblée Générale prend acte de ce que s'agissant du premier exercice social, il n'a pas été distribué de dividendes antérieurement.

92

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MAI 2017

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small vertical stroke.